

Une nouvelle loi sur l'asile irrespectueuse de la dignité humaine coûteuse et inutile.

La Coalition pour une Suisse humanitaire lance aujourd'hui sa campagne contre la loi sur l'asile révisée

Les 36 organisations de la société civile réunies au sein de la Coalition – ONG, oeuvres d'entraide, Eglises, associations de femmes et de jeunesse, organisations de défense des droits humains – ouvrent leur campagne. A leurs yeux, la loi révisée est irrespectueuse de la dignité humaine coûteuse et inutile. Leur conférence de presse d'aujourd'hui aura été l'occasion de restituer son vrai visage à une réalité de l'asile travestie par les partisans de la révision de loi. Le représentant de la Conférence des Evêques a qualifié de « faux remède » la prétention selon laquelle la nouvelle loi permettra de mettre fin aux abus. Dans la Suisse entière, un cercle toujours plus grand de personnes apporte son soutien à la Coalition.

La loi sur l'asile révisée fait peu de cas de la dignité humaine, pénalise les personnes qui ne devraient pas l'être, encourage l'illégalité, met les cantons sous pression, bref, coûte cher et ne sert à rien. C'est là l'avertissement lancé par la Coalition pour une Suisse humanitaire.

La loi révisée est **irrespectueuse de la dignité humaine** parce qu'elle traite comme des délinquants des personnes qui ne font que chercher une protection.

La loi **ne sanctionne pas ceux qu'il faudrait** : il est indifférent aux personnes voulant abuser de leur présence qu'on n'entre pas en matière sur leur demande d'asile – or la révision de loi n'apporte aucune possibilité supplémentaire pour les renvoyer. Mais les personnes dépourvues de papiers justement parce qu'elles ont dû fuir le danger dans la précipitation subiront, elles, les conséquences de ce durcissement.

La loi **encourage l'illégalité** car elle pousse les requérants déboutés à se fondre dans le paysage au lieu de soutenir leur retour.

Son entrée en vigueur **n'apporterait par contre pas l'once d'une solution aux difficultés réelles** car la loi ignore les moyens réellement efficaces pour le retour des requérants déboutés : accords de réadmission avec les pays d'origine, collaboration avec l'UE, aide au retour.

Lors de la conférence de presse ont été rectifiées certaines informations erronées propagées par des partisans de la révision, notamment à l'égard des points suivants :

- Contrairement à ce que tentent de faire valoir les partisans de la loi sur l'asile révisée, celle-ci n'est pas conforme au droit international et à la Constitution. Une appréciation qui est non seulement celle du Commissaire européen aux droits de l'homme et de profes-

seurs de droit tels Jörg Paul Müller ou Walter Kälin, mais qui était aussi celle du Conseil fédéral lui-même – avant l'entrée en lice avec tambours et trompettes du Conseiller fédéral Blocher.

- Avec cette révision, la législation suisse en matière d'asile serait plus restrictive que celle des Etats voisins. Le projet de directive européenne sur la détention pour le renvoi prévoit par exemple que celle-ci ne puisse intervenir qu'en dernier recours et pour une durée maximale d'un an. La révision aménage pour sa part une large palette de motifs de détention et une durée maximale de deux ans.
- Sur les quelque 530'000 demandes d'asile rejetées depuis 1964, plus d'une erreur tragique a été commise qui a entraîné le renvoi de réfugiés dans les bras de leurs bourreaux.

La conférence de presse a permis aux Eglises et aux oeuvres d'entraide de rappeler qu'elles connaissent au plus près la réalité des requérants d'asile et des réfugiés. Leurs activités les amènent à être fréquemment en contact avec ces personnes – ce qui n'est pas le cas des politiciens et politiciennes qui ont souscrit à la révision. En réponse au reproche d'hypocrisie formulé par Le Conseiller fédéral Blocher à l'encontre des Eglises, le théologien Thomas Wallimann a rappelé que les convictions chrétiennes ne valent pas seulement pour la prédication du dimanche. Le 24 septembre, il en ira de la politique – non de politique partisane, mais de participation à notre cohabitation commune, une pierre d'angle de la vie chrétienne.

Renseignements supplémentaires

Daniel Bolomey: 079 370 74 77

Ueli Mäder: 061 267 28 17

Jürg Schertenleib: 078 824 25 95

Thomas Wallimann: 044 271 00 32

Ursula Dubois (responsable de la campagne): 079 253 13 64

Toutes les prises de position et des autres documents de la conférence de presse sous:

www.khs-csh.ch/2006/08/14/PK3